

## Communiqué de presse

# 1 000<sup>ème</sup> engagement de la Banque des Territoires en faveur du programme national « Action Cœur de Ville » : signature à Angoulême d'un prêt de 5,8 M€ pour le développement économique du centre-ville

Angoulême, 29 janvier 2020

**La Banque des Territoires accorde un prêt de 5,8 M€ à la SAS Immobilière Charente pour permettre à Angoulême d'acquérir 16 actifs immobiliers en centre-ville destinés à accueillir des entreprises et des commerces de proximité. Cet engagement constitue le 1 000<sup>ème</sup> engagement de la Banque des Territoires en faveur du Programme national Action Cœur de Ville.**

Signé ce jour par Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et Daniel Braud, président de la SAS Immobilière Charente, ce prêt « Renouvellement Urbain – Action Cœur de Ville », d'un montant de 5,85 M€ sur 20 ans, permettra à cette société de projet d'acquérir de l'immobilier destiné au développement économique du Cœur de Ville, avec le rachat prochain de 8 espaces commerciaux, 3 immeubles appartenant à la SEM Territoires Charente et 5 immeubles appartenant à Magelis.

Cet engagement est l'aboutissement d'un travail « multi-métiers » mené par la Banque des Territoires depuis plusieurs années pour accompagner la restructuration de la SAS Immobilière Charente à chacune de ses étapes décisives. Elle a à cet effet mobilisé son savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie territoriale, de l'investissement financier et a accordé à la SAS au total 7,8 M€ de prêts. La SAS Immobilière Charente, dont la SEM Territoires Charente est le premier actionnaire, grâce notamment à la contribution du département, a été rénovée et dotée de nouveaux statuts ainsi que de moyens renforcés. Elle peut ainsi répondre à la volonté du département et des autres collectivités locales de se doter d'un outil souple, qui peut dès aujourd'hui acquérir des locaux en centre-ville, les réhabiliter et y installer des entreprises et des commerces.

Le Programme Action Cœur de Ville a également permis à l'agglomération et à la ville de s'appuyer sur l'expertise et les moyens de la Banque des Territoires afin de proposer de nouvelles solutions et de nouveaux services aux habitants. C'est le cas des nouveaux bus « Möbius », solution de mobilité durable, qui circulent à Angoulême depuis septembre 2019 ou encore des études menées sur des sujets tels que la rénovation énergétique des bâtiments publics ou le réaménagement de la place du Champ de Mars.

« Ce prêt au bénéfice du centre-ville d'Angoulême marque une étape symbolique pour la Banque des Territoires, car il correspond à notre 1 000<sup>ème</sup> engagement pour soutenir les 222 villes du Programme Action Cœur de Ville. Il témoigne de l'efficacité du travail que nous menons au quotidien sous l'impulsion des villes pour dynamiser leurs centres. La ville d'Angoulême en est un très bon exemple : elle a saisi les moyens du Programme Action Cœur de Ville mis à sa disposition pour créer le centre-ville de demain, correspondant à son rang de « capitale de l'image » et de « Ville créative » labellisée par l'Unesco. » indique Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

Depuis le lancement du Programme Action Cœur de Ville, la Banque des Territoires a mobilisé plus de 320 M€ pour proposer des solutions permettant de réduire les fractures territoriales.

Le Programme « Action Cœur de Ville » qui doit permettre de redonner attractivité et dynamisme aux villes moyennes et trouver un équilibre social unit les efforts de l'Etat et des collectivités. Il fédère des acteurs publics et privés, aux niveaux national et local. En Nouvelle-Aquitaine\*, 22 villes sont à ce jour engagées dans ce programme.

La ville d'Angoulême, l'agglomération GrandAngoulême, la préfecture de la Charente, Action Logement, l'Etablissement Public Foncier et la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine portent un programme ambitieux pour le cœur de ville d'Angoulême.

Ce prêt s'inscrit dans le cadre de l'action de la Banque des Territoires en faveur de territoires plus inclusifs et plus durables.

*\*Angoulême, Cognac, Rochefort, Saintes, Brive-La-Gaillarde, Tulle, Guéret, Bergerac, Périgueux, Libourne, Dax, Mont-de-Marsan, Agen, Marmande/Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Bayonne, Pau, Bressuire, Niort, Châtellerauld, Poitiers et Limoges.*

---

### **A propos de la SAS Immobilière Charente**

La SAS Immobilière Charente est une société d'immobilier d'entreprises. En 2019, les associés fondateurs : la SAEML Territoires Charente, la CCI Charente, la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente et Arkéa ont adopté un plan de développement de 28 millions d'euros sur les trois prochaines années et ouvert l'actionariat au Crédit Agricole Charente Périgord.

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

### **Contact presse :**

**Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine** – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Touron : [nathalie.touron@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.touron@caissedesdepots.fr) – 05 56 00 01 62

 @BdT\_NAquitaine